

REGISTRE PUBLIC D'ACCESSIBILITÉ Hôpital Edouard Herriot

Entrée place d'Arsonval



Entrée rue Rockefeller



Entrée rue Viala



Table des matières

| | |
|--|----|
| 1. Fiche de synthèse | 3 |
| 2. Les référents handicaps du GHC | 4 |
| 3. L'hôpital Edouard Herriot..... | 4 |
| 3.1 Pour préparer votre venue | 4 |
| 3.2 Accès à l'hôpital Edouard Herriot..... | 5 |
| 3.3 Si vous venez en voiture | 6 |
| 3.4 Si vous venez à pieds | 6 |
| 3.5 Pour vous repérer dans l'établissement..... | 7 |
| 3.6 Les dispositifs que vous retrouverez dans chaque pavillon..... | 9 |
| 4. Formation et sensibilisation..... | 10 |
| 4.1 Sensibilisation à l'accueil et l'accompagnement des personnes vivant avec un handicap | 10 |
| 4.2 Formation à l'accueil et l'accompagnement des personnes vivant avec un handicap..... | 11 |
| 5. L'expérience du patient | 12 |
| 6. Annexes | 13 |
| Annexe 1 : Contexte du GHC | 13 |
| Annexe 2 : entretien et maintenance des équipements..... | 14 |
| Annexe 3 : programme de formation initiale Infirmière et aide-soignante | 15 |

1. Fiche de synthèse



- Registre d'accessibilité synthétique par pavillon et bâtiment
- Professionnels sensibilisés à l'accueil des personnes vivant avec un handicap
- Formation à l'accueil des personnes vivant avec un handicap disponible dans le plan de formation des Hospices Civils de Lyon
- Travaux d'amélioration de l'accessibilité en cours
- Matériel est entretenu et réparé
- SWEEPIN : Une solution de guidage pas à pas pour accéder aux pavillons est disponible : [cliquez ici](#)
- HELLO ASSIST : Sur réservation, les professionnels peuvent accompagner le patient de l'entrée de l'établissement jusqu'à son pavillon. Pour prendre rendez-vous, contactez-le : 04 72 11 05 93.



- Les trottoirs et les chaussées sont irréguliers
- « Colline », élévation de terrain peut mettre en difficulté les patients à mobilité réduite
- Les équipements sont différents d'un pavillon à l'autre
- Pas de places PMR réservées devant tous les pavillons

2. Les référents handicaps du GHC



Deux référents handicap sont identifiés. Ils aident à la communication entre les patients et les professionnels de santé.



Pour les joindre :

GHC.gardons-le-cap@chu-lyon.fr

3. L'hôpital Edouard Herriot

3.1 Pour préparer votre venue

Les HCL mettent à disposition sur le site internet :



Un plan de l'hôpital Edouard Herriot



Une solution de guidage pas à pas, SWEEPIN : [cliquez ici](#)



Les professionnels accompagnent le patient et son aidant de l'entrée de l'établissement jusqu'à son pavillon, grâce au service HELLO ASSIST.

Sur réservation 48h avant l'arrivée dans l'hôpital au 04 72 11 05 93.

3.2 Accès à l'hôpital Edouard Herriot



3.3 Si vous venez en voiture

Chaque bâtiment est accessible en voiture.



Le parking à l'intérieur de l'hôpital est :
- payant pour les visiteurs
- **gratuit** pour les personnes vivant avec un handicap, sur présentation de leur carte européenne de stationnement.



L'ensemble du site de l'hôpital est une zone de rencontre.
Les piétons peuvent circuler sur la chaussée mais ne doivent pas gêner la circulation des véhicules.

 Places de stationnement pour personnes à mobilité réduite

Des places de stationnement sont réservées aux personnes à mobilité réduite devant les pavillons.

 Dépose-minute

Des places de dépose minute sont disponibles pour des stationnements de courte durée, à l'entrée de l'hôpital et devant les pavillons.

3.4 Si vous venez à pieds



Les trottoirs et les chaussées sont irréguliers. Des travaux sont en cours pour améliorer l'accessibilité.



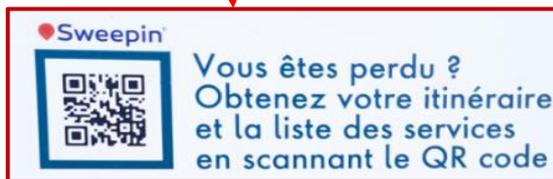
2 pavillons sont présents sur la « colline » : T et U
Cette élévation de terrain (>5 %) peut mettre en difficulté les patients à mobilité réduite.

3.5 Pour vous repérer dans l'établissement



Vous pouvez consulter les plans d'orientation disponibles dans l'hôpital.

SWEEPIN est disponible en scannant le QR code sur la table d'orientation.



Des panneaux de signalisation pour s'orienter.



Chaque bâtiment est identifié par une lettre ou un chiffre présent sur la façade.

3.6 Les dispositifs que vous retrouverez dans chaque pavillon



L'**aidant** pourra être avec vous pendant que vous êtes dans le service.



Le **chien guide ou d'assistance** accompagne le patient à chaque étape.



Les professionnels vous **aideront à vous déplacer** dans le bâtiment.

4. Formation et sensibilisation

4.1 Sensibilisation à l'accueil et l'accompagnement des personnes vivant avec un handicap



Les professionnels sont sensibilisés au handicap grâce à plusieurs vidéos de témoignages de professionnels et de patients vivant avec handicap.



Des sensibilisations au handicap sont organisés pour les professionnels.

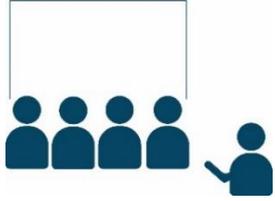


La plaquette « Bien accueillir les personnes handicapées » a été transmise à chaque professionnel. Elle donne des conseils sur l'attitude à adopter pour accueillir au mieux des personnes handicapées quel que soit leur type de handicap.



Les infirmiers et les aides-soignants reçoivent au cours de leurs études une sensibilisation à l'accueil et à l'accompagnement des personnes vivant avec un handicap.

4.2 Formation à l'accueil et l'accompagnement des personnes vivant avec un handicap



Les professionnels en contact avec le public sont progressivement formés à l'accueil et à l'accompagnement des personnes vivant avec un handicap.



Les professionnels en contact avec le public sont **progressivement** formés à l'accueil et à l'accompagnement des personnes vivant avec un handicap intellectuel.

5. L'expérience du patient

Chaque patient peut donner son avis auprès du service :

- Par des **questionnaires de satisfaction papier** « Les HCL sont à votre écoute ». Ils sont disponibles dans les salles d'attente.

Hôpital de jour

Vous avez la parole...



Hôpital de jour
Ce questionnaire est anonyme

Ce questionnaire s'inscrit dans le cadre de la politique d'évaluation et d'amélioration de l'accueil des patients aux Hospices Civils de Lyon. Vous pouvez le déposer dans les boîtes prévues à cet effet, dans le service ou au Bureau des Admissions. Vous pouvez également l'adresser par courrier à la Direction de l'établissement concerné.

Urgences

Vous avez la parole...



Urgences
Ce questionnaire est anonyme

Ce questionnaire s'inscrit dans le cadre de la politique d'évaluation et d'amélioration de l'accueil des patients aux Hospices Civils de Lyon. Vous pouvez le déposer dans les boîtes prévues à cet effet, dans le service ou au Bureau des Admissions. Vous pouvez également l'adresser par courrier à la Direction de l'établissement concerné.

Dentaire

Questionnaire de satisfaction



Service de Consultations et Traitements Dentaires

Madame, Mademoiselle, Monsieur, Nous vous remercions de prendre quelques instants afin de remplir ce questionnaire. Vous pouvez le déposer auprès des assistant(e)s dentaire(s). Vous pouvez également l'adresser par courrier à la Direction du Service de Consultations et Traitements Dentaires, 6-8 Place Desperet, 69007 Lyon. Ce document sera traité par la Direction Organisation Qualité et Relations avec les Usagers. Vos remarques et suggestions nous permettront d'améliorer nos pratiques et ainsi de mieux répondre à vos attentes. Le Directeur Général des Hospices Civils de Lyon

Consultation

Questionnaire de satisfaction



Consultation Examen Exploration fonctionnelle

Madame, Mademoiselle, Monsieur, Nous vous remercions de prendre quelques instants afin de remplir ce questionnaire. Vous pouvez le déposer dans les boîtes prévues à cet effet, dans les services ou au Bureau des Admissions. Vous pouvez également l'adresser par courrier à la Direction de l'établissement dans lequel vous avez séjourné. Ce document sera traité par la Direction Organisation Qualité et Relations avec les Usagers. Vos remarques et suggestions nous permettront d'améliorer nos pratiques et ainsi de mieux répondre à vos attentes. Le Directeur Général des Hospices Civils de Lyon

- Par une **enquête de satisfaction nationale (E-SATIS)**. Un mail est envoyé au patient dans les 15j suivant son hospitalisation pour lui demander son avis.



- Le patient peut faire une **réclamation en écrivant** au directeur de l'établissement ou en contactant directement un représentant des usagers.

| | |
|---|---|
|  | <p>Ces informations sont disponibles sur le livret d'accueil en version papier ou en format numérique sur le site internet des HCL.</p> <p> : livret d'accueil du patient en ligne</p> |
|---|---|

6. Annexes

Annexe 1 : Contexte du GHC

Références aux normes et réglementations nationales



L'agenda d'accessibilité programmée des HCL a été approuvé par décision du Préfet de la Région Auvergne-Rhône-Alpes le 14 janvier 2016.

Politique d'accueil et d'accompagnement à l'hôpital Edouard Herriot



Les HCL ont pris un engagement : améliorer l'accès aux soins des personnes vivant avec un handicap. Les actions menées sont suivies par le Comité handicap HCL.



A l'hôpital Edouard Herriot, les professionnels de l'hôpital et les associations de patients vivant avec un handicap sont associés à l'amélioration des prises en charge. Le recueil des besoins et attentes des patients permet de définir des actions à mettre en place.



La charte Romain Jacob a été signée en février 2023, pour l'hôpital Edouard Herriot.



A l'hôpital Edouard Herriot, le groupe de travail « **Gardons le cap** » a pour mission d'animer la démarche.

Annexe 2 : entretien et maintenance des équipements

Pour les ascenseurs :

- Contrat d'entretien et maintenance conforme à la réglementation ;
- Déblocage des personnes dans un délai maximum d'une heure ;
- Intervention dans les plus brefs délais et la remise en service de l'ascenseur dans des délais imposés ;
- Visite de vérification toutes les six semaines ;
- Prestations de maintenance corrective.



Pour les portes-automatiques :

- Contrat d'entretien et maintenance conforme à la réglementation
- Délai d'intervention de 2 heures pour les prestations de maintenance corrective
- Visite de vérification et maintenance préventive semestrielle.



Les ferme-portes sont entretenus par le service maintenance de l'établissement.



Les boucles à induction magnétique des hygiaphones et visiophones intérieurs et extérieurs sont vérifiées régulièrement.

Annexe 3 : programme de formation initiale Infirmière et aide-soignante

Formation à destination des étudiants aides-soignantes Esquirol :

- Autonomie, dépendance et handicap (3h30)
- Prise en soin d'une personne vivant avec un handicap (7h)
- Handicap et santé mentale (1h30)
- Les troubles autistiques (3h30)
- Anthropologie de la santé et du handicap (3h30)
- Le rôle de l'ergothérapeute (1h00)
- Manipulation de fauteuil roulant et transfert de patient (1h00)
- Présentation du service de rééducation post réanimation (1h30)
- Communication et déficient visuel (2h30)
- Communication et surdit  (1h30)
- Communication et handicap mental, initiation au FALC (2h00)

Formation à destination des étudiants aides-soignantes Cl menceau :

- Autonomie/d pendance (1h30)
- Le Handicap (l gislation, historique, regard de l'autre, impact, fiche GED, charte Romain Jacob...) (1h15)
- L'aide-soignant dans la prise en charge globale de la personne handicap e, t moignage, table ronde (2h)

Formation à destination des  tudiants infirmiers Cl menceau :

- Brain storming sur les repr sentations du handicap (3h30)
- Pr sentation l gislation sur les accidents de la vie, maladie, handicap (3h30)
- Exercice professionnel en milieu de r education (3h30)
- Handicap mental (1h30)
- Analyse de situation clinique en lien avec le handicap (3h30)
- Patient expert (exp rience de vie autour du handicap) (2h)

Formation à destination des étudiants manipulateurs d'électroradiologie médicale :

- Méthodes de travail et techniques de l'information et communication : inclusion des personnes vivant avec un handicap
- Evaluation de la situation clinique – simulation PEC d'une personne atteinte de surdit 
- Relation de soin et communication avec la personne soign e – Communication avec la personne soign e et habilit  relationnelle
- Physio, s mio et pathologie du SNC p riph rique et Psychiatrie. Relation avec la personne atteinte de troubles psychiatriques ou vivant avec un handicap
- Optionnel : Travail en groupe, une th matique sur la place de personne vivant avec un handicap au travail

| | |
|--|---------------------------|
| Emetteur : Directeur de l'h pital Edouard Herriot GHC.gardons-le-cap@chu-lyon.fr | Version n 1 du 18/02/2025 |
| Destinataire : Tous les patients et leurs familles et accompagnants | |

H pital Edouard Herriot

5 Place d'Arsonval
69003 – Lyon

T l : 04 72 11 12 15 - 04 72 11 12 14

www.chu-lyon.fr

